

LADA

À la reconquête du marché grâce à une Samara fiable ?



La Samara ne ressemble pas à une Signet mais c'est une Lada, conçue par Porsche Design, plus moderne et attrayante, dont la fiabilité reste toutefois à être démontrée.

La Samara de Lada est séduisante, agréable à conduire, économe en carburant, assez performante : mais est-elle fiable ?

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Comme LE SOLEIL avait fait l'essai de la Samara 1.3 l'an dernier, c'est un nouveau modèle équipé cette fois du moteur de 1.5 litre que nous avons mis à l'épreuve en février, et si l'expérience a été plus agréable, elle laisse néanmoins perplexes sur sa fiabilité et la qualité de certains accessoires et équipements.

D'abord la Samara, comme les autres modèles 88 ou 89 de Lada, est munie d'un étrangleur automatique au lieu du légendaire étrangleur manuel (choke). Il n'est pas certain que ce soit une amélioration. Le démarrage par -20 degrés C laisse à désirer, ce qui n'était pas le cas avec le mode manuel, et la carburation est hésitante. On dirait parfois que le carburateur réagit à retardement lorsqu'on pousse ou relâche l'accélérateur en conduite normale ou sportive. L'injection améliorerait sûrement cet état de chose.

De même, la tringlerie commandant les gaz est-elle restée « ouverte » à cause du froid et il

était impossible de faire démarrer le moteur sans qu'il ne s'emballé. Le problème s'est résorbé lorsque la température s'est élevée, ce qui expliquerait que du givre s'était vraisemblablement formé de sorte qu'il était impossible de débloquent le mécanisme de façon manuelle en ouvrant le capot. Il a fallu attendre « le dégel » survenu le lendemain pour reprendre le volant sans avoir recours à la remorqueuse.

Cet apparent manque de résistance au froid étonne quelque peu car les Lada ont toujours eu la réputation de démarrer facilement et sans ennui l'hiver.

La Samara se comporte admirablement bien en conduite hivernale. Équipée de bons pneus à neige, sa traction-avant mord vigoureusement dans la neige et demeure stable. Son freinage manque toutefois de puissance.

Autant le moteur 1.3 était anémique, autant la version 1.5 est fouguese avec quelque 75 chevaux qui propulsent le véhicule jusqu'à 155 ou 160 kmh sans effort : le niveau sonore est évidemment en conséquence.

Le chauffage est suffisamment puissant et rapide, la visibilité moyenne à cause des essuie-glace qui obstruent un peu la vue (ce qui nous a permis de constater que les deux bras avaient déjà perdu leur peinture), la direction un peu lourde mais efficace, la tenue de route assez stable sur routes difficiles sauf à hautes vitesses. La suspension est ferme, un peu sèche même, mais les sièges sont confortables, à l'euro-péenne, en dépit d'un manque de support latéral.

Le levier de vitesse manque nettement de précision : on tend à confondre la 1ère et le Recul, de même que la 1ère et la 3ème, sinon la 3ème et la 5ème. On s'habitue, mais cela prend un certain temps car au bout d'une semaine, on commet encore des erreurs.

La finition intérieure est sobre, les espaces de rangement sont un peu étroits et malheureusement en plastique fragile. Le tableau de bord est dégagé, les témoins lumineux sont nombreux et faciles à lire. Le système radio très médiocre fonctionnait quand il voulait. Les commandes sont faciles à utiliser en général mais un peu déconcertantes. Ainsi le levier d'essuie-glace commande l'essuie-glace arrière si on le pousse, mais il faut le tirer vers soi pour actionner l'essuie-glace avant, ce qui n'est pas des plus aisés quand on veut utiliser les deux en même temps.

Si on veut laver le pare-brise, on actionne en même temps l'essuie-phares, un dispositif qu'on devrait trouver sur tous les véhicules et qui fonctionne assez bien si on évite de déplacer les balais de leurs charnières quand on déneige la voiture.

Il y a un interrupteur automatique des phares qui permet de réduire l'intensité de ces derniers si on ferme la clef ainsi qu'un avertisseur indiquant que les phares sont restés allumés. Les ceintures avant et arrière sont fort bien conçues et confortables. Le siège arrière manque de dégagement vers l'avant pour permettre à des adultes de s'asseoir sans avoir les genoux dans le siège avant.

Les portières s'ouvrent facilement, du moins de l'extérieur, mais ne se barrent qu'à l'aide de la clef, ce qui est peu pratique. Nous n'avons pas réussi à verrouiller le coffre arrière avec l'une ou l'autre des deux clefs mises à notre disposition.

Sauf indications contraires, nous soumettons toujours les véhicules d'essai au « test du lave-auto », question d'en vérifier l'étanchéité et le dégagement des retroviseurs. Si les retroviseurs extérieurs sont flexibles et passaient facilement dans le lave-auto, le miroir gauche s'est détraqué sans raison et il fut impossible de le remettre en position par la suite.

Le coffre arrière est vaste et le cache-bagages s'enlève (difficilement) pour permettre au siège arrière de basculer et d'agrandir encore les espaces de rangement.

La consommation d'essence varie de 8 à 9 litres aux 100 km durant nos essais mais en conduite normale on peut s'attendre à économiser davantage de carburant.

En conclusion, si la Samara 1.5 s'avère un véhicule offrant de belles qualités routières, de nombreux équipements et accessoires sont peut-être à repenser si Lada espère un tant soit peu ravir des ventes aux fabricants de petites voitures asiatiques plus populaires et possédant une réputation de plus grande fiabilité.

Les ventes restent marginales

page B-2

TAUX DE CRÉDIT ET REMBOURSEMENTS DE LA CIE FORD

TAUX DE CRÉDIT À PARTIR DE

3.9%*

SUR TOUTES LES TRACER 1988 NEUVES EN STOCK

TAUX DE CRÉDIT À PARTIR DE

6.9%*

SUR TOUTES LES TRACER, ESCORT, TOPAZ, COUGAR, SABLE, BRONCO II et AÉROSTAR 1989 EN STOCK

CES TAUX DE CRÉDIT SPÉCIAUX SONT OFFERTS EN PLUS DES REMBOURSEMENTS DE LA COMPAGNIE FORD DE

300\$
À
500\$

SUR CERTAINS DE CES MODÈLES EN STOCK.

GRATUIT, AIR CLIMATISÉ

sur Escort, Topaz, Sable, Cougar, Bronco II et Aérostar avec "Ensemble Valeur Plus"

Montcalm Automobiles Inc.

VENTE — LOCATION



"Votre garage de confiance"

901, 1re Avenue, Limoilou, Québec — 529-2131

Lada: les ventes restent marginales

Atteignant 1.200 véhicules neufs par année seulement, les ventes de Lada Canada peuvent être qualifiées de marginales. Une amélioration de la qualité et une meilleure mise en marché pourraient attirer un plus grand nombre d'automobilistes.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

À leur introduction sur le marché canadien, il y a 10 ans, en 1978, les Lada se vendaient comme des petits pains chauds, par dizaines de milliers. C'était de beaucoup le véhicule le moins cher sur le marché, à moins de \$5,000.

C'était avant que Hyundai ne réédite le même coup avec ses Pony, cinq ans plus tard, déclassant ainsi Lada comme véhicule de bas de gamme le plus populaire. Mais déjà en 1984, les ventes de Lada avaient chuté à 3,000 véhicules par an.

Aujourd'hui, elles plafonnent à 1.200 véhicules annuellement, le Québec comptant pour 45 % des acheteurs, suivi de près de l'Ontario. Les Lada sont surtout populaires auprès des régions nordiques.

Les Lada jadis familières sur nos routes sont presque devenues objets de collection, d'autant plus qu'on a peine à reconnaître la Signet familiale, la Niva 4X4 ou les séduisantes Samara qui, conçues par Porsche Design, ressemblent très peu aux Lada traditionnelles.

La corrosion rapide des premiers modèles, une distribution déficiente, le manque de préparation des concessionnaires et le manque de qualité des premiers produits étaient responsables de cette situation, sans compter la concurrence qui décidait de s'attaquer au marché peu lucratif des voitures de \$8,000.

Les méventes sont devenues telles que l'on écoule encore des Signet 1987 neuves chez certains concessionnaires pour \$5,000 seulement! Par contre, on commence à découvrir les vertus des Niva 4X4 de \$10,000 dans les régions

forestières ou dans les camps de pêche, pendant que la Samara commence seulement à percer après un an de distribution. La seule Signet encore sur le marché est une version familiale fort intéressante mais peu disponible. C'est aussi la moins coûteuse avec le modèle Samara 1.3L à \$8,000.

Un modèle à quatre portières devrait être disponible au cours du printemps. Il y a \$200 de différence entre la version 1.3L et 1.5L. À ce prix, il faut définitivement opter pour le moteur 1.5 si on entend acheter une Samara, soit un débourse de \$8,200.

Dans la fourchette de prix de \$8,000, on trouve également les versions de base de l'Excel de Hyundai, des Sprint et Firefly de GM ainsi que de la Swift de Suzuki, de la Micra de Nissan et de la Justy de Subaru, des concurrents d'origine asiatique qui ont nettement le haut du pavé.

Deux concessionnaires desservent la région de Québec, l'un à Charlesbourg, l'autre à Lauzon. Le concessionnaire de Limoilou a fermé ses portes pendant qu'un

autre les ouvrirait sous peu à Saint-Gilles de Lotbinière. Il se vend ainsi un peu plus de 150 Lada par an dans la région immédiate de Québec.

Les Lada jouissent d'une garantie totale d'un an, de trois ans ou 80,000 km pour le groupe propulseur, et de cinq ans contre la perforation. On peut acheter aussi une protection supplémentaire, Ladacare, pour quelques centaines de dollars.

Il faut l'avouer, acheter un produit Lada n'est pas aussi alléchant que faire l'achat d'une sous-compacte d'origine asiatique ou même nord-américaine. Les Lada déprécient et perdent rapidement toute valeur d'échange, ce qui les rend toutefois attrayantes comme voitures d'occasion car les aubaines foisonnent.

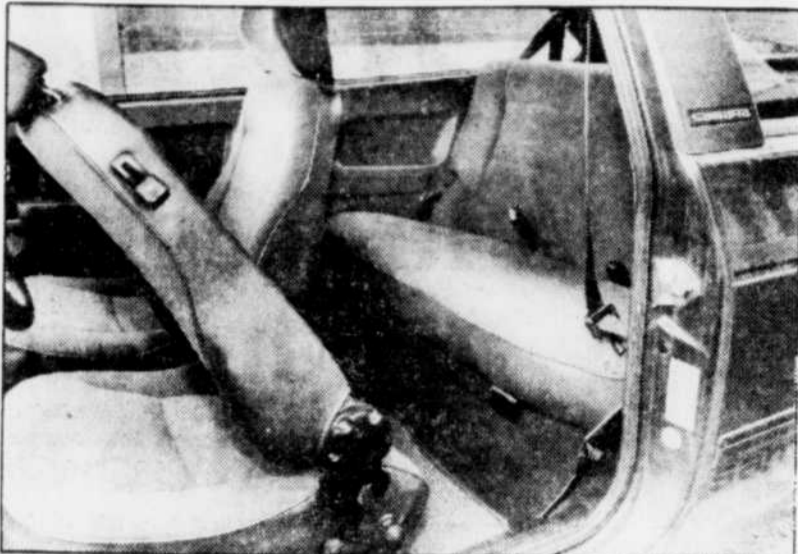
Quant au service et à la qualité du produit, si on en croit les données du sondage de l'Association canadienne des automobilistes (CAA), on apprécie moins les Lada que les autres véhicules si ce n'est pour la qualité du service: 61.3 % des propriétaires de Lada s'estiment très satisfaits de leur véhicule (la moyenne des automobilistes est de 72 %) alors que 60.0 % s'estiment très satisfaits du service de leur concessionnaire, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de 50.4 %.

À l'inverse, 9.7 % des propriétaires se disent insatisfaits du produit et 13 % du concessionnaire. La moyenne des automobilistes est respectivement de 6.3 % et de 14 %.

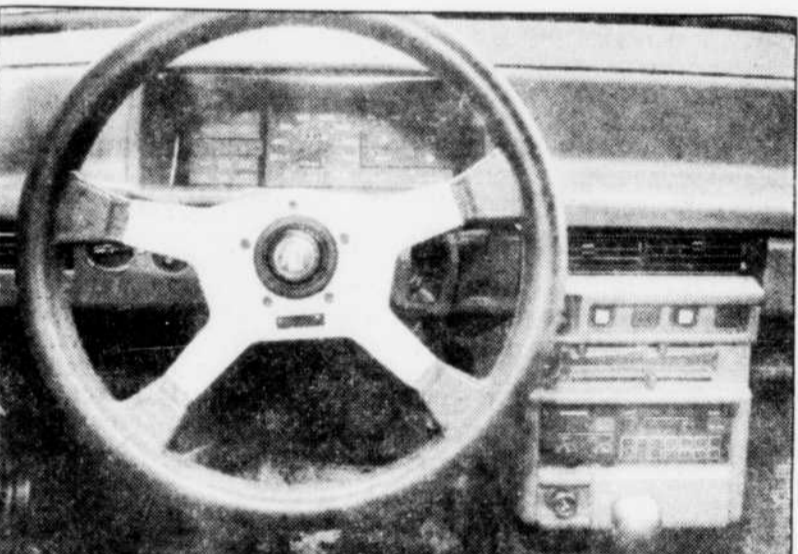
C'est une nette remontée dans la qualité du produit et la satisfaction du concessionnaire par rapport aux années antérieures, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir et il faudra un peu plus qu'une bonne campagne publicitaire pour permettre à Lada-Canada de reprendre le terrain perdu.



Le coffre arrière de la Samara est spacieux, la banquette arrière se replie pour agrandir l'espace de charge. Le cache bagages est difficile à enlever.



La Samara accueille confortablement quatre passagers, mais l'on dispose de peu d'espace pour les genoux à l'arrière. Les ceintures trois points sont confortables tant à l'avant qu'à l'arrière.



Un peu lourde, la direction est néanmoins efficace, les instruments judicieusement placés et faciles d'interprétation, les commandes un peu déconcertantes, le chauffage efficace, le tableau de bord sobre. Les sièges sont très confortables en dépit de l'absence de support latéral.



La Samara 1.5 de Lada est vigoureuse, sa traction-avant mord bien dans la neige et elle est de conduite agréable. On doute toutefois de la qualité de ses équipements et accessoires.

PRENEZ CONNAISSANCE DE NOS TAUX DE FINANCEMENT OFFERTS

En vigueur jusqu'au 28 février

8.8%*

POUR LE TROOPER II 1988 D'ISUZU

6.6%*

SUR OPTIMA 1988

EN PLUS GARANTIE

GENERAL MOTORS

5 ans / 125 000 km

Pare-chocs à pare-chocs sur Optima et I Mark

6.6%*

SUR I Mark 1988 D'ISUZU

8.8%*

PICK-UP 1988 D'ISUZU

Passez faire l'essai de nos véhicules et profitez des économies substantielles

Diplômes universitaires recevez un rabais additionnel de 500 \$

Garantie General Motors 3 ans/80 000 km Pare-chocs à pare-chocs sur Trooper et Pick-up

*36 MOIS SUR APPROBATION DE GMAC



PASSEPORT RIVE-SUD
649, Route 132, Saint-David
Comté de Lévis
(418) 835-1888

PASSEPORT FINANCEMENT GMAC

Facile d'accès

La voiture de la réussite

PENDANT DES ANNÉES LES CONSTRUCTEURS DE VOITURES EUROPÉENNES ONT DICTÉ LE PRIX. ILS DOIVENT MAINTENANT LE JUSTIFIER.



Les gens qui ont choisi une Legend ont fait preuve de discernement. Ils auraient pu acheter une voiture européenne beaucoup plus cher mais, suite à une analyse sérieuse, ils n'ont pu en justifier le prix.

Mais, si vous êtes tout de même persuadé qu'il est préférable de posséder une voiture européenne importée, nous en avons quelques-unes "d'occasion" en stock. Leurs propriétaires les ont laissées en reprise.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.

Une division de Honda Canada Inc.

ACURA

ACURA

N° 1

Pour la satisfaction selon sondages J.D. Powers & Associés 1987-1988

Optima
Voisin des Galeries de la Capitale
4901, boul. des Galeries
Tél.: 622-8180



LE SOLEIL ABONNEMENT 647-3333

Extérieur: numéro sans frais 1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h à 17h30

Samedi et dimanche: 8h à 12h

LE SOLEIL GAGNEZ À ÊTRE CONNU!

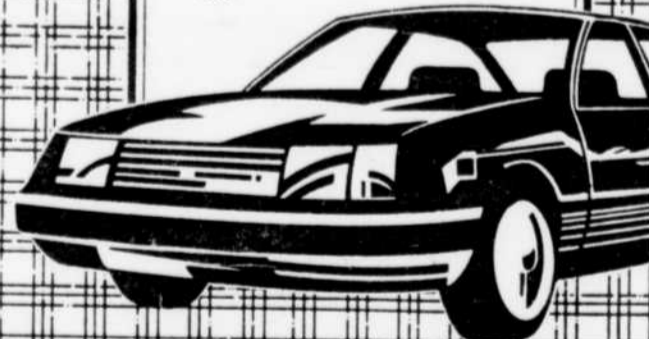
PLACEZ UNE ANNONCE DANS LE CAHIER SPECIAL

L'automobile

publié par Le Soleil

le lundi 13 mars 1989

Ce cahier spécial mettra en vedette les nouveaux modèles 89. Si vous êtes spécialisé dans le domaine de l'automobile, prenez un bon départ ce printemps... annoncez vos produits et services. Communiquez sans tarder avec votre conseiller publicitaire, composez le 647-3435. Date limite de réservation: le lundi 6 mars 1989.



HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées 89

Prix pour prix, voiture pour voiture, Hyundai 89 vous en donne plus pour votre argent!



LA TOUTE NOUVELLE SONATA 1989!

Une voiture de luxe à un prix qui fait plaisir

SONATA 12 990\$*

*Transport et préparation en sus

EXCEL

La sous-compacte la plus vendue en Amérique du Nord

7 795\$*

*Transport et préparation en sus

EXCEL 1989!

GARANTIE 5100

51000 km

6 EXCEL 1988 à prix coupé...

AVIS AUX ACHETEURS LUXOTO inc.
a reçu le prix d'excellence en entretien
Petite administration
Petit prix
A vous d'en profiter!

HYUNDAI LUXOTO inc.
ST-RAYMOND

484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
(418) 337-2234 1-800-463-3818

On réclame le rappel de 5 millions de Ford pour danger d'incendie

Il y aurait cinq millions de voitures Ford en circulation qui seraient susceptibles de s'enflammer en cas de collision par l'arrière. L'Institut pour la diminution des blessures réclame sans succès le rappel de ces véhicules.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Si l'on en croit une dépêche de l'agence Associated Press (AP), l'Institut pour la réduction des blessures corporelles (Institute for Injury Reduction), un organisme sans but lucratif mis sur pied par des groupes d'avocats spécialisés dans les poursuites relatives à l'automobile aux États-Unis, réclame le rappel de cinq millions de véhicules produits par Ford Motors entre 1965 et 1986, car ils constitueraient un risque sérieux d'incendie en cas d'impact par l'arrière.

Or, il n'en coûterait que \$50 US par véhicule pour effectuer les modifications techniques qui permettraient de sauver la vie de centaines d'automobilistes, affirme le président de l'Institut, Benjamin Kelley.

Ford n'a pas réagi à de telles demandes jusqu'ici, observent le mutisme le plus complet.

Selon des documents produits dans les cours américaines de justice, Ford aurait admis dans le passé que 221 automobilistes auraient péri dans des accidents impliquant un incendie du réservoir d'essence, mais l'Institut croit que les chiffres réels sont beaucoup plus élevés.

Le défaut proviendrait de la conception même du conduit d'essence qui relie le bouchon au réservoir: il est en effet fixé de façon rigide au réservoir, ce qui entraîne un déversement d'es-

sence et de vapeurs d'essence lors d'un impact qui cause le froissement des tôles avoisinantes, alors que si on avait utilisé un tuyau flexible plus long, avec un point de rupture situé en dehors du réservoir, il y aurait peu de risques en cas de froissement du métal.

Les véhicules visés sont les modèles de grande taille de marque Ford, Mercury et Lincoln construits entre 1965 et 1985 ainsi qu'un certain nombre de modèles 1986, les Mark IV et Mark V fabriqués entre 1974 et 1979 ainsi qu'un certain nombre de modèles Thunderbird, Cougar, Pinto, Bobcat, Mustang, Capri, Fairmont, Zephyr et Granada construits entre 1970 et 1981.

L'Institut entend forcer la main à Ford Motors si la compagnie continue à faire la sourde oreille aux revendications de l'organisme en demandant à l'Administration pour la sécurité routière (NHTSA) ou au Congrès d'obliger Ford à effectuer un rappel.

«Le rappel ne coûterait que 1% aux actionnaires de la compagnie, dit l'avocat David Perry, de Corpus Christi, au Texas. Je ne peux pas croire que les actionnaires s'opposeraient à une action susceptible de sauver des centaines de vies.»

On peut estimer que le nombre de ces véhicules en circulation au Canada serait d'un peu moins de 500.000.

Nouveaux modèles trop fragiles

Les nouveaux modèles de petites voitures sont plus fragiles à l'impact en 1989 qu'ils ne l'étaient au début de la décennie, si l'on en croit les tests de collision effectués par l'Institut d'assurance

pour la sécurité routière aux États-Unis.

Chacune des 19 sous-compactes à deux portières a été projetée tant de l'avant que de l'arrière contre une barrière fixe à huit kilomètres à l'heure et ensuite dans un angle vers l'avant et dans un poteau de métal vers l'arrière.

Resultats? Des dommages plus élevés que par le passé. L'Impulse de Isuzu (non commercialisée au Canada) a le triste record des dommages avec \$3,445 US pendant qu'un autre modèle d'Isuzu, la Spectrum (I-Mark au Canada), récolte les meilleures notes avec \$434 de dommages.

En 1981, la Ford Escort ne subissait pas de dégâts mais en 1989, seules les collisions en ligne droite n'ont causé aucun dommage.

La Charade de Daihatsu (elle n'est pas vendue encore au Canada) a subi de lourds dommages également à \$3,047 US et la Honda CRX \$3,040 US. Si l'on excepte la Toyota qui a subi le moins de dommages avec \$495 US et la Colt de Mitsubishi avec \$642.

Pour tous les « Budget »

Budget location d'auto vient

d'innover en proposant à ses clients des voitures « non-fumeurs », 25% de son parc étant ainsi mis à la disposition des non-fumeurs selon la disponibilité des modèles sans frais supplémentaires dans les villes de Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Halifax.

Après une expérience menée pendant un an, la compagnie de location offrira des téléphones cellulaires pour tous ses véhicules dans les aéroports desservis (dont Québec) moyennant des frais supplémentaires de \$5,95 par jour, les coûts d'utilisation étant de \$1,45 par minute.

Budget vient également de s'engager à mettre sur la route 225 BMW 325 ix à quatre roues motrices dans les quatre plus grandes villes canadiennes. Il s'agit d'un modèle fort peu répandu au Canada. Il s'agit là d'une percée significative tant pour le loueur que pour le fabricant dans le marché des voitures de spécialité destinées à une clientèle de « yuppies ».

C'est plus de BMW à quatre roues motrices qu'il ne s'en vendait jusqu'ici chez les concessionnaires canadiens. Mais l'histoire ne dit pas combien coûteront ces jolis petits joujoux!

Garanties prolongées Chrysler

Dans une lettre émanant de Windsor et adressée à ses clients, Chrysler Canada accorde une garantie prolongée sur ses injecteurs de carburant pour ses moteurs 2.2 et 2.5 litres à injection (non turbo) qui équipent ses véhicules 1986 ainsi que ses Shadow et Sundance 1987 qui auraient été fabriqués en 1986.

La garantie est portée à cinq ans ou 80.000 km. On remarque les anomalies par un ralenti irrégulier, des hésitations, un démarrage difficile ou des fumées anormales dans le tuyau d'échappement.

Si c'était votre cas, communiquez avec votre concessionnaire pour une réparation sans frais. Si vous avez déjà déboursé pour cette réparation, Chrysler vous demande de communiquer avec son service à la clientèle au bureau régional, soit au 3000, Transcanadienne, à Pointe Claire, H9R 1B1.

Camionnettes Toyota californiennes

General Motors a autorisé

Toyota à construire dans leur usine commune de Fremont, en Californie, des camionnettes pour distribution sur le marché nord-américain. Jusqu'à maintenant, toutes les camionnettes Toyota étaient importées du Japon et devaient subir une imposition de 25% en droits de douanes aux États-Unis.

Les négociations entre GM et Toyota auraient été assez ardues mais, même si on ignore quels ont été les termes de l'accord, on estime que GM reçoit suffisamment en retour pour permettre à Toyota de le concurrencer sur son propre marché.

Les investissements pour la mise en place des installations d'assemblage des camionnettes sont entièrement aux frais de Toyota, soit un débourse d'environ \$250 millions.

L'usine Nummi serait déficitaire jusqu'ici. On estime les pertes aux environs de \$80 à \$100 millions US par an à cause particulièrement de la vente de la Chevrolet Nova qui y est assemblée de pair avec la Corolla.

Il y a deux ans, GM Canada avait cessé de distribuer la Nova chez ses concessionnaires car on considérait qu'elle concurrençait trop la Cavalier même s'il s'agissait là d'un produit de qualité supérieure.

<p>Ste1 Foy NISSAN 2060, boul. Charest Ouest 681-7371</p>	<p>CAPITALE NISSAN Aut. de la Capitale 681-0011</p>	<p>DALLAIRE NISSAN 75, Kennedy Lévis 835-1718</p>	<p>PELEMO NISSAN 1150, 18e Rue (voisin de l'hôpital de l'Enfant-Jésus) 647-1822</p>
--	--	--	--

1929-1989
60 ANS
MAISONNEUVE

Spécial Anniversaire



VISTA 4 PORTES
AUTOMATIQUE
Unité V828
(Réabis Chrysler inclus, transport et préparation en sus)

8 275\$

Location: 214⁹³⁵/mois, 48 mois

MAISONNEUVE
47, boul. Saint-Cyrille Est / 136, rue Maisonneuve 529-8135





SERGE DROLET MARI-T GUAY JEAN-FRANÇOIS GRAVEL

Que diriez-vous d'être l'heureux propriétaire d'une Honda?

Soyez à l'avant-garde... Venez découvrir les caractéristiques qui font de la Honda, une voiture qui défie toute concurrence! Nos conseillers vous attendent pour faire l'essai de nos nombreux modèles.

Venez les rencontrer chez...

Galier 2000, boul. Charest Ouest, Québec 687-2525

La terre tremble! Séisme chez nos concurrents.

Chez Gosselin, les Jeep Cherokee 1989 vous sont laissés à des prix

RENVERSANTS



Vérifiez ces prix chez le plus solide concessionnaire de la région de Québec.

GOSSELIN
Jeep Eagle ST-NICOLAS 831-2050

A seulement 10 minutes de Sainte-Foy
Après-vente: AUTO DE COURTOISIE GRATUITE

NISSAN

LES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE!

SENTRA 89



(modèle DLX 2 portes)

9 999\$*

Location 239\$/mois†

AUCUN COMPTANT EXIGÉ
A ce prix, la voiture la plus fiable de sa catégorie devient également la moins chère. Mais faites vite, car cette offre ne dure qu'un temps limité.

- Nouveau moteur de 1,6 L - 12 soupapes de 90 chevaux
- 30% plus de puissance qu'auparavant.
- Boîte 5 vitesses manuelle ou, en option, 3 vitesses automatique
- Pneus radiaux quatre saisons

GARANTIE NISSAN SANS FRAIS

3 ans/60 000 km, pare-chocs à pare-chocs + 6 ans/100 000 km groupe motopropulseur 100% pièces et main-d'oeuvre

MICRA 89



(Modèle 3 portes)

7 995\$*

RST-RAYMOND Automobiles inc. NISSAN
144, Saint-Jacques, Saint-Raymond
337-4646 Québec 692-0119
1 (800) 463-3883

Location 189\$/mois†

AUCUN COMPTANT EXIGÉ

Pour ceux qui pensent à économiser sans toutefois sacrifier la performance, le confort et la qualité

- Moteur 4 cylindres, 1.2 L
- Boîte 5 vitesses manuelle ou, en option, 3 vitesses automatique
- Equipement standard impressionnant

* Taxe, transport et préparation en sus
† Bail de 48 mois, aucune obligation de rachat à la fin du bail, 95 000 km accordés. Sujet à acceptation du crédit

POUR BIEN
PLANIFIER SA RETRAITE,

Gisèle a du pif!

Gisèle voit clair.

Depuis quelques années, elle planifie avec soin sa retraite en adhérant au REER du Fonds de solidarité (FTQ) qui combine les déductions habituelles d'un REER plus deux crédits d'impôt exclusifs au Fonds (Québec: 20%, Canada: 20%).

Ces économies d'impôt totalisent, en moyenne, 80% du montant investi.

Si, par exemple, vous êtes comme Gisèle et que votre revenu imposable est de 22 000 \$, vous pouvez récupérer, grâce aux avantages du Fonds, près de 800 \$ sur un placement de 1 000 \$, contre moins de 400 \$ dans un autre REER.

**UNE RÉDUCTION
D'IMPÔT
(en moyenne)**

-80%
REER + 40%

COMME
DES DIZAINES
DE MILLIERS
D'ÉPARGNANTS...
AYEZ DU PIF!

Appelez-nous
dès aujourd'hui!

Montréal	(514) 285-1100
Québec	(418) 622-3258
Trois-Rivières	(819) 373-3447
Sherbrooke	(819) 821-2070
Jonquière	(418) 547-6800
Sept-Îles	(418) 968-6254
Hull	(819) 778-1656
Baie-Comeau	(418) 589-9175
Rimouski	(418) 725-3059
Extérieur	1-800-361-7111 (sans frais)

Québec
(418) 622-3258

Québec
Complexe G
Rez-de-chaussée
Du lundi au vendredi
de 9h à 16h30
Charlesbourg
4715, avenue Des Replats
Bureau 195
Sainte-Foy
2480, chemin Sainte-Foy
(Coin du Vallon)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h20
Le samedi de 10h à 16h

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur d'EMPLOIS

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

Conférence internationale, en juin, à Montréal

Plus de 10,000 participants et 5,200 communications à un forum sur le sida

MONTREAL — Au train où vont les choses, la cinquième conférence internationale sur le sida, dans la métropole, en juin, se tiendra à guichets fermés. Plus de 10,000 personnes sont attendues à ce forum dont les retombées économiques, pour la seule ville de Montréal, sont estimées à quelque \$25 millions.

Textes de ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

C'est grâce en particulier à l'un des pionniers de la lutte au sida au Canada, le Dr Richard Morissette, chef du département de microbiologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal, que ces importantes assises annuelles se tiendront au pays.

C'est en effet à la suite de ses

nombreuses démarches auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du premier ministre du Québec, du maire de Montréal et des autorités du pays que le Canada s'est vu confier ce mandat de taille.

Les préparatifs, qui font appel à une logistique serrée, vont bon train, a-t-il signalé au SOLEIL, au cours d'une entrevue en compa-

gnie du directeur général de la conférence, M. Claude Paul Boivin.

Et ce, en dépit d'une surprise de taille : on s'attendait à environ 4,000 résumés de communications ; il en est rentré 5,200, dont 5,000, en une seule journée, de tous les coins de la planète. Soit 1,200 textes de plus qu'à la conférence précédente à Stockholm.

Des résumés qui doivent tous être lus et revus par un contingent de 400 réviseurs recrutés un peu partout dans le monde.

On aurait pu s'attendre à ce que cette cinquième conférence

suscite moins d'intérêt de la part de la communauté scientifique internationale. D'une part, en l'absence de percées décisives sur le plan curatif et de l'échec jusqu'ici à mettre au point un vaccin efficace et sûr. D'autre part, en vertu d'une certaine banalisation d'un sujet qui a vécu, dans les médias tout au moins, sa phase spectaculaire et sensationnelle. Le directeur du programme de lutte au sida de l'OMS, le Dr Jonathan Mann, déclarait lui-même, il y a peu de temps, que le sida, comme matière à nouvelles, est « mort de sa belle mort ».

Des options controversées sur diverses facettes cruciales de l'épidémie du sida

Le succès de participation escompté pour le congrès de Montréal tient sans aucun doute aux options prises dès le départ par ses organisateurs...non sans grincements de dents dans certains milieux.

Sans mettre en veilleuse la dimension biomédicale du syndrome d'immunodéficience acquise, a expliqué le Dr Richard Morissette, directeur du programme, celui-ci fait une place beaucoup plus grande que dans le passé à d'autres facettes cruciales de l'épidémie, c'est-à-dire ses aspects humains, sociaux, économiques, juridiques et éthiques. Même le rôle de la pastorale sera abordé.

Par exemple, à l'occasion de la quatrième conférence internationale, en juin dernier, dans la capitale suédoise, les répercussions économiques du sida — coûts des services de santé, affectation des ressources humaines et financières, l'industrie de l'assurance, la productivité, etc. — avaient fait l'objet de 27 communications orales ou écrites. Le programme de Montréal en prévoit une centaine.

La conférence de l'an dernier avait commencé à s'ouvrir davantage sur les dimensions autres que biomédicales de cette pandémie. Celles-ci accaparaient cependant

encore 80% du programme. À Montréal, la proportion sera de 60-40.

De la grogne

Ce virage sera de toute évidence de courte durée. L'option prise par les organisateurs des assises de Montréal et entérinée par l'OMS ne fait pas l'unanimité, a confié le Dr Morissette.

Des milieux scientifiques canadiens, a-t-il précisé, avaient eux-mêmes exprimé de vives réserves au début. Ils se sont ralliés cependant.

Les Américains s'opposent toujours par contre à cette démarcation privilégiée par le comité du programme. Sous prétexte qu'élargir ainsi les échanges résultera éventuellement en des participations monstres pouvant atteindre quelque 25,000 personnes.

Il pourrait y avoir d'autres motifs plus terre à terre. La recherche biomédicale sur le sida nécessite des mises de fonds colossales, dont \$2 milliards, seulement aux États-Unis. La course aux subventions publiques et privées implique donc pour les équipes de recherche une certaine visibilité.

Coalition provinciale pour assurer le retrait préventif de la femme enceinte

Le retrait préventif de la femme enceinte est un droit menacé. Pour le défendre, une coalition provinciale, formée d'organisations syndicales, de groupes populaires, d'intervenants des CLSC, de DSC et de chercheurs, s'appête à alerter l'opinion publique et à forcer la CSST à protéger les femmes enceintes, plutôt que de s'évertuer à faire des économies.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La porte-parole de la Coalition pour le retrait préventif de la femme enceinte ou qui allaite, Mme Micheline Bail, soutient que les femmes n'auront plus droit au retrait préventif d'ici un an si on ne freine pas la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Conseillère en santé et sécurité au travail au CLSC Centre-ville, à Montréal, Mme Bail note que les demandes de retrait préventif sont systématiquement contestées depuis que la CSST aurait lancé un tel mot d'ordre aux employeurs. Entre 1984 et 1987, le taux de refus est passé de 7 à 14%. La coalition n'a pas de donnée pour

1988, mais Mme Bail prévoit que le taux sera en forte progression. Hier, à la CSST on ne pouvait fournir de chiffres précis.

« La situation n'a cessé de se dégrader depuis 1987 », poursuit pour sa part Mme Bail. Elle donne l'exemple des serveuses, des vendeuses et des opératrices de machines à coudre à qui on n'accorde quasiment plus de retrait préventif. De plus, la CSST offrirait des réaffectations « bidon » aux travailleuses enceintes. Ainsi, elle propose aux femmes qui réclament un retrait préventif à cause de risques ergonomiques, d'arrêter de travailler ou de s'asseoir cinq minutes par heure, raconte la porte-parole. « Une solution difficile à appliquer pour l'opératrice de machine à coudre qui est payée à la pièce ou pour la vendeuse qui

sera bien mal vue de s'asseoir si une cliente a besoin d'aide ».

La coalition n'est pas contre la réaffectation de la travailleuse enceinte à un autre poste de travail, exempt de risque pour elle et son fœtus. « La grossesse n'est pas une maladie, souligne Mme Bail, mais le travail ne doit pas représenter un danger pour la santé de la mère et de l'enfant ».

Le regroupement dénonce également la CSST parce qu'elle applique des normes non prévues dans la loi sur la santé et la sécurité du travail et ne respecte pas le diagnostic du médecin de l'employée. Pourtant, en décembre, la présidente de la Commission d'appel en matière de lésions pro-

fessionnelles, Mme Jeanne D'Arc Vaillant, avait conclu que l'avis du médecin traitant avait priorité sur celui de l'employeur.

La coalition souhaite rencontrer, d'ici quelques semaines, la présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme-Forget, et par la suite les ministres Yves Séguin et Thérèse Lavoie-Roux. La présidente de la CSST a pour sa part nié à maintes reprises vouloir réduire le déficit de la CSST aux dépens des travailleuses enceintes. En 1987, les retraits préventifs des femmes enceintes ou qui allaient ont coûté \$40 millions en 1987. Mme Jérôme-Forget prévoit une hausse de 10% en 1988.

Le commissaire aux langues interviendra au chantier MIL Davie

Le commissaire aux langues officielles examinera bien sûr le dossier de l'utilisation de l'anglais aux chantiers MIL Davie de Lauzon, une plainte qui lui est transmise par l'Office de la langue française du Québec.

par ANDRÉ DIONNE
LE SOLEIL

« Nous examinerons cette plainte comme si elle avait été reçue par nous », et ferons des pressions auprès de la Défense nationale pour que ce ministère permette au moins le libre choix de la langue de travail.

M. D'Iberville Fortier, de passage jeudi à Québec, répondait ainsi à une question d'un journaliste qui finalement l'informait du problème soulevé par les travailleurs de la Davie auprès de l'office.

Radio-Canada diffusait, jeudi, les principaux éléments de ce dossier soulignant que les travailleurs sont tenus d'utiliser des instru-

ments de travail rédigés en anglais seulement pour effectuer des travaux de réparation sur des navires de la marine canadienne, une exigence qui aurait été imposée par le ministère fédéral.

Une telle attitude n'a pas surpris le commissaire aux langues officielles qui rappelait qu'il y a deux ans, ce ministère avait été l'objet d'un des trois rapports spéciaux soumis au cabinet pour bien démontrer que c'est un problème qui « nous préoccupe beaucoup ».

Sans prétendre avoir réglé tous les problèmes, M. Fortier a révélé « qu'on est en train de dresser un plan d'ensemble pour assurer que le français puisse être utilisé », à tout le moins qu'on ait le libre choix de l'usage du français dans ce ministère.

**Centre
Vision.**

OPTOMÉTRISTES

Dr Daniel Le Garignon, O.D.
Dr Marie d'Anjou, O.D.
Dr Francine Boilard, O.D.
Dr Lise Albert, O.D.

Place Ste-Foy
653-4057

EXAMEN DE LA VUE • VERRERES DE CONTACT • LUNETTES

SAINT-ROMUALD
839-0617

CHARNY
832-0104

PLACE SAINTE-FOY
653-4057

GALERIES CHAGNON
837-4563

GALERIES CHARLESBOURG
626-7519

PLACE LEBOURGNEUF
626-1941

L'ÉCONOMIE

GROS PLAN SUR L'ENTREPRISE

Le fabricant de meubles Amisco ne craint pas le libre-échange

Le libre-échange ne suscite pas d'inquiétude chez les dirigeants d'Amisco. Ce fabricant de meuble résidentiel à tube d'acier a déjà dix ans de présence sur le marché américain, qui a absorbé 52 % de la production de \$29 millions de son usine de l'Islet, en 1988. Les prévisions sont de doubler cette pénétration aux États-Unis, d'ici 1991.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Ce que redoute Martin Poitras, président du conseil et chef de la direction, c'est le renforcement de la devise canadienne, de \$0.72 à

\$0.84 en moins de deux ans.

Beaucoup plus que l'abolition des droits de douane sur cinq ans (États-Unis : 6 % et Canada : 15 %), cette tendance à la hausse du dollar canadien peut compromettre la possibilité de son entreprise de soutenir la concurrence

américaine.

A part cette ombre au tableau, la confiance règne chez Amisco. L'entreprise a délaissé l'ameublement scolaire en 1978, pour se spécialiser dans le mobilier résidentiel tubulaire et la production à grand débit, grâce à l'innovation dans le design et un programme d'équipement à la fine pointe de la technologie.

Les chiffres témoignent des résultats : l'emploi à l'Islet est passé d'une centaine en 1983, à une moyenne de 270 employés et de

310 en période de pointe. Le chiffre d'affaires s'est accru à un taux annuel moyen de 35,6 %, de 1983 à 1988, passant de \$8,5 millions à \$38 millions, y compris trois filiales acquises par Amisco, l'an dernier, soit Expansion Design (meubles rembourrés), Emo Design (modules pour appareils audiovisuels) et Industries Mondbert (meubles en plastique). Le groupe compte 475 employés.

Robotisation et automatisation

Amisco, ce sont 245 produits tubulaires différents, en 18 couleurs, dans des lignes à la fois avant-gardistes et artistiques, précise Jos Boucher, président et chef des opérations.

« C'est le meuble idéal du jeune célibataire, du jeune couple qui s'installe, de la famille qui veut améliorer son style de mobilier ou compléter son ameublement, avec des meubles d'avant-garde et de qualité », ajoute Martin Poitras. Par ordre d'importance, la production va au mobilier de chambre des enfants et des adultes, puis l'ameublement de la cuisine, du salon et de la salle à manger.

En 1986, l'entreprise a lancé un programme de robotisation et d'automatisation de \$2,5 millions en trois ans, afin de répondre à la qualité de production et aux exigences de livraison de 1,200 magasins détaillants et agents distributeurs, sur les marchés américain et canadien.

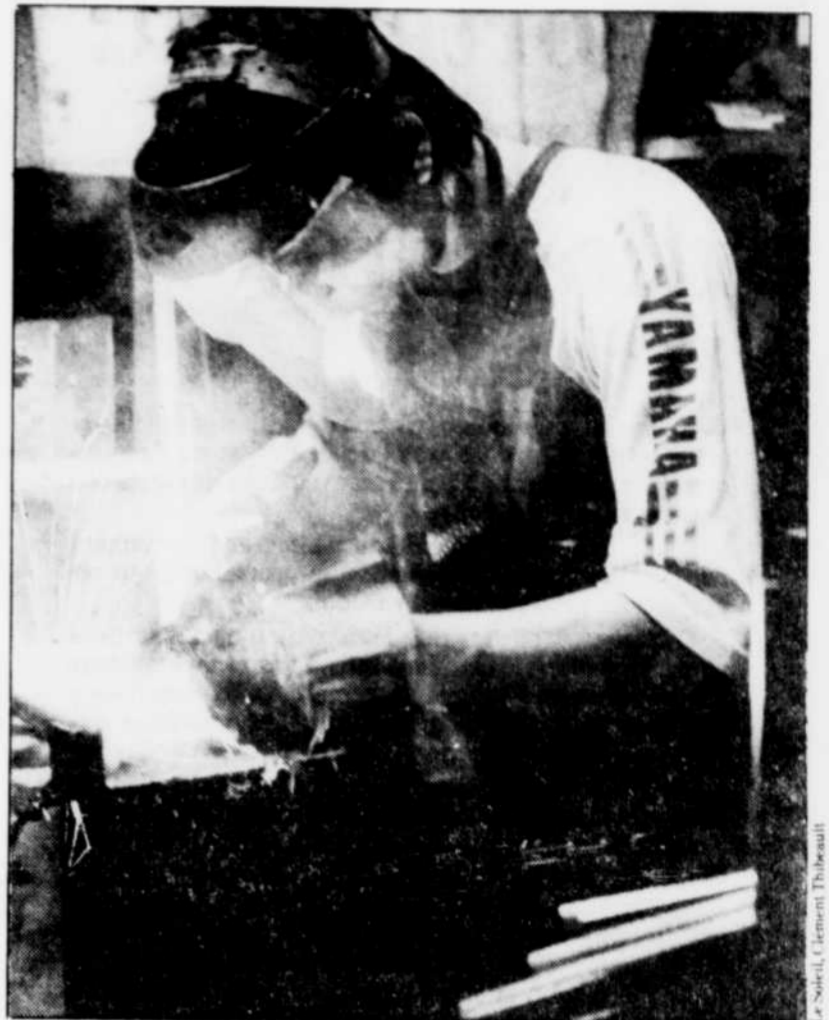
On voulait se situer à la fine pointe de la technologie, dans le vaste établissement de 200,000 pieds carrés sis en bordure de la voie ferrée du Canadien National, qui traverse Ville de l'Islet.

Les acquisitions ont commencé en novembre 1986 par un premier robot d'un coût de plus de \$200,000. Il fait 48 points de soudure aux sommiers tubulaires, au rythme de 90 unités à l'heure.

Le directeur de production, M. Denis Poitras, remarque que le travail de l'opérateur est restreint à alimenter deux gabarits en barres transversales. Le robot se charge de les tourner en tous sens, au gré des opérations de soudure que l'ingénieur André Dallaire a programmées à l'avance.

Des machines à contrôle numérique sont venues s'ajouter, entre autres deux plieuses de tubes, une plieuse « rouleuse » qui sert à donner des courbes rondes à l'armature des tabourets et chaises, un système automatisé de débitage des tubes, avec « ébavureuse » pour enlever les résidus des bouts. Plusieurs de ces pièces onéreuses proviennent d'Italie, « qui excelle dans ce genre d'équipement ». Les opérateurs sont formés à l'usine même, grâce à un programme interne de cours de spécialisation.

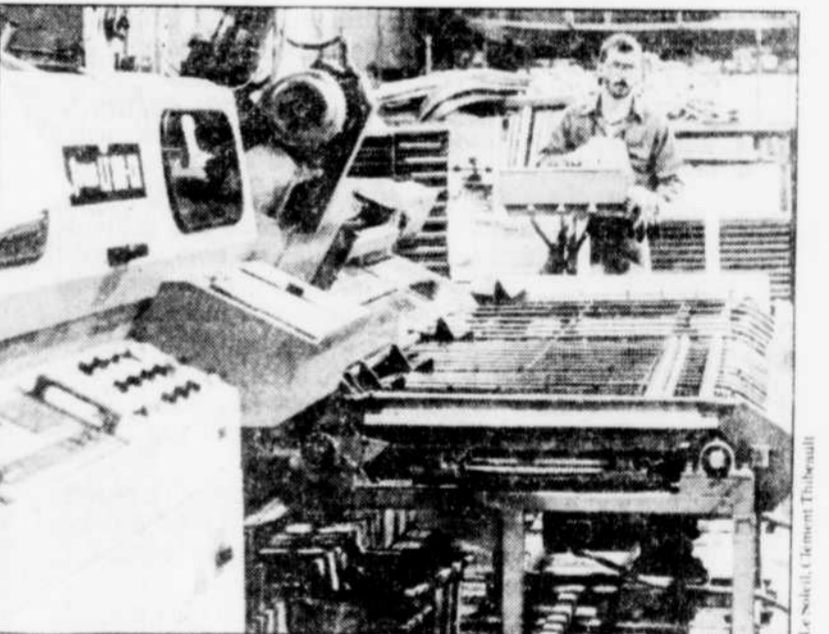
Chez Amisco, les installations se complètent de 18 chambres de soudure, d'un convoyeur de 1,000 pieds, et de deux chambres de peinture utilisant une poudre qui ne s'imprègne, en devenant luisante, qu'à la sortie des fours de cuisson.



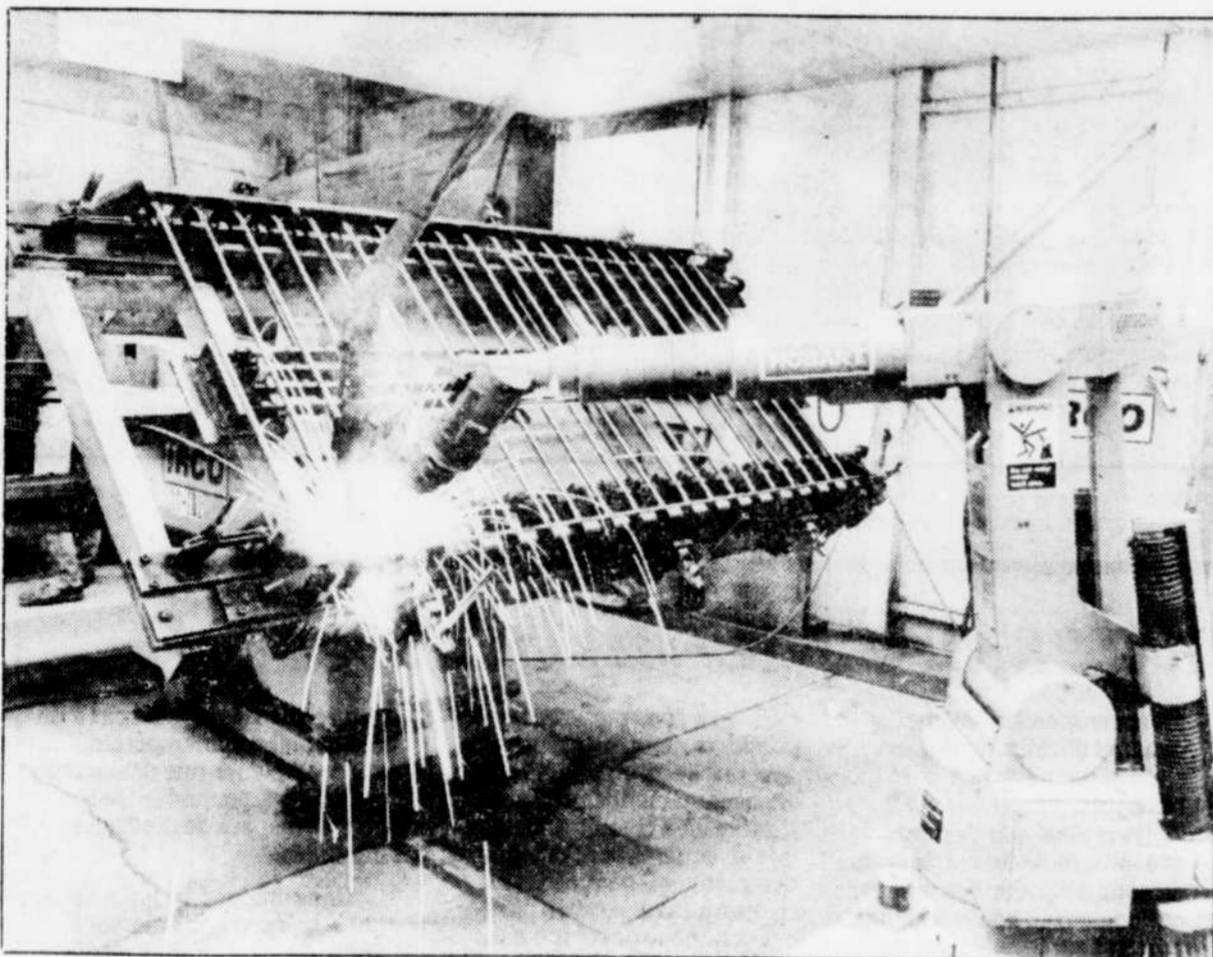
Sylvain Côté, de Montmagny, dans l'une des 18 chambres de soudure, joint les pattes aux dossiers des chaises tubulaires.



André Gamache, de l'Isletville, a dix ans d'expérience chez Amisco. Comme les autres employés, l'entreprise s'est chargée de sa formation pour faire fonctionner cette plieuse automatique à contrôle numérique, qui sert à donner des courbes « rondes » à l'armature tubulaire des tabourets, tables et pupitres. Outre d'alimenter la machine, il change les programmes et fait une vérification des produits.



Gabriel Talbot, de Saint-Eugène, travaille pour Amisco depuis sept ans. Il fait fonctionner cette rapide machine à contrôle numérique et programmée à l'avance pour couper les tubes et enlever les résidus aux bouts des tuyaux. La machine importée d'Italie fait le tri des tubes et des grandeurs selon les besoins de la production.



Ce premier robot a été acquis par Amisco en 1986, au coût de plus de \$200,000. Il fait 48 points de soudure à ce sommier tubulaire, au rythme de 90 sommiers à l'heure. L'opérateur voit son travail réduit à disposer 20 barres métalliques transversales sur un 2e gabarit, à l'arrière. Le robot se charge de tourner ces gabarits en tous sens, au gré des opérations programmées par un ingénieur d'Amisco, André Dallaire.

La hausse des taux d'intérêt complique l'acceptation du budget américain

WASHINGTON (AFP) - La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, consolidée vendredi par le relèvement du taux d'escompte de la Réserve fédérale, va compliquer les efforts de la Maison-Blanche pour parvenir à un compromis avec le Congrès sur le budget présenté le 9 février par le président George Bush.

Ce budget a été dans l'ensemble mal accueilli par les démocrates qui contrôlent les deux chambres du Congrès. Ils lui reprochent d'être trop vague sur les économies à réaliser pour atteindre la réduction proposée du déficit et surtout de vouloir laisser aux parlementaires la responsabilité de coupes dans plusieurs chapitres sociaux, notamment celui de l'aide médicale aux personnes âgées et aux nécessiteux.

Les démocrates estiment en outre que les prévisions économiques de la Maison-Blanche sont trop optimistes et qu'en conséquence les recettes fiscales risquent d'être inférieures aux prévisions. Ils ont été appuyés sur ce point par le président de la Réserve fédérale, le système bancaire central américain, M. Alan Greenspan. Lui aussi a affirmé, dans plusieurs dépositions devant des commissions parlementaires, que l'expansion sera moins forte cette année que ne le prévoient les conseillers économiques du président.

Or, si les recettes sont moins élevées que prévu et que le coût

du service de la dette augmente en raison de la montée des taux d'intérêt, la réduction du déficit budgétaire risque fort d'être inférieure aux prévisions.

Divergences

La Maison-Blanche a déjà reconnu qu'il existe des divergences de vues à cet égard entre elle et les responsables de la politique monétaire américaine. Le resserrement du crédit décidé par ces derniers pour faire face à la nette accélération de la hausse des prix en janvier, aussi bien au niveau du détail qu'en gros, ne peut que les accentuer.

De tels désaccords sont fréquents entre l'exécutif et les autorités monétaires. La Maison-Blanche tend en général à défendre une expansion soutenue permettant une croissance de l'emploi. Pour la Fed c'est souvent la crainte de l'inflation qui est la préoccupation dominante.

Dans le contexte actuel, la hausse des taux d'intérêt va rendre encore moins plausibles les prévisions budgétaires de la nouvelle administration. Les discus-

sions qui ont déjà eu lieu à leur sujet entre le directeur du bureau du budget et de la gestion, M. Richard Darman, se sont dans l'ensemble assez mal passées. Les critiques des démocrates et leur insistance pour que la Maison-Blanche soit plus précise sur ses intentions réelles, notamment dans le domaine social, vont certainement s'accroître.

La hausse du loyer de l'argent pourrait en outre affecter l'indice de popularité du président qui est pour l'instant excellent puisque, selon un sondage, 61 % des américains approuvent sa gestion. Toute hausse des taux d'intérêt est en effet durement ressentie par l'opinion publique américaine, notamment en raison de son impact sur le coût de l'achat d'un logement.

Nouveaux champs pétrolifères découverts en Chine

PÉKIN, (AFP) - La Chine a découvert six nouveaux champs pétrolifères avec des réserves estimées à 14 milliards de barils de pétrole brut, a indiqué hier l'agence Chine nouvelle.

Ces zones sont situées dans le nord de la Chine: au Xinjiang (nord-ouest), en Mongolie intérieure, dans les provinces de Qinghai, du Jilin (nord-est), près de Tianjin (est) et dans la province de Hebei, a ajouté l'agence.

Selon des « experts » cités par l'agence, les réserves en pétrole de la Chine s'élevaient à quelque 5,5 trillions de barils et celles de gaz naturel à 33 milliards de mètres cubes. Jusqu'à présent seulement 16 % des réserves de pétrole et 2,6 % des réserves de gaz naturel ont été exploitées.

LE PORTEFEUILLE RÉA

Compagnie	Deduction l'émission	Prix à l'émission	Haut / Bas 52 dernières semaines	Cours actuel	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1989					
ACSI-BIOREX (g.h)	100%	\$0.31	\$0.20	\$0.24	-
ÉMISSIONS 1988					
AIR CANADA	50%	\$8.00	\$12.50	\$7.00	\$11.75
AVCORP (IND.) (i)	75%	\$4.00	\$4.75	\$1.51	\$1.85
BCE MOBILE	50%	\$10.00	\$30.00	\$13.00	\$28.13
CABANO EXPEDITEX (i)	75%	\$4.00	\$4.00	\$0.90	\$1.20
HEROUX	100%	\$9.00	\$10.00	\$7.00	\$7.38
PAUL MARTIN	100%	\$2.25	\$3.40	\$1.75	\$1.75
SANI MOBILE A (i)	100%	\$2.00	\$1.40	\$0.85	\$1.11
SANI MOBILE bon (i)	100%	-	\$0.15	\$0.02	\$0.04
TRUSTCO DESJARDINS (ief)	50%	-	\$3.70	\$2.50	\$3.10
T.C.G. (GROUPE) (i)	75%	\$4.75	\$3.70	\$2.70	\$3.05
ÉMISSIONS 1987					
AMISK A	125%	\$1.00	\$0.32	\$0.10	\$0.17
AUNORE (RESS)	100%	\$1.75	\$0.98	\$0.30	\$0.33
AUNORE (RESS) bon	100%	-	\$0.19	\$0.01	\$0.01
BASTIEN	100%	\$4.00	\$1.50	\$0.60	\$0.75
BECENOR BF (GROUPE)	100%	\$4.00	\$3.00	\$1.30	\$2.40
BOMEM	100%	\$3.25	\$2.85	\$1.25	\$1.30
COVER (INDUSTRIES)	100%	\$3.00	\$3.00	\$2.00	\$2.30
COVER (IND.) bon	100%	-	\$0.55	\$0.15	\$0.16
DERAGON LANGLOIS	75%	\$2.25	\$0.60	\$0.30	\$0.45
DIABRASIVE INTERN	75%	\$3.75	\$2.35	\$0.85	\$1.10
DIOREL (INDUSTRIES)	100%	\$5.00	\$3.95	\$2.00	\$2.35
DUMAGAMI (MINES)	100%	\$16.00	\$14.50	\$9.38	\$12.00
DUMAGAMI (MINES) bon	100%	-	\$3.60	\$1.90	\$2.00
FORATEK INTERN.	100%	\$2.50	\$1.05	\$0.70	\$0.80
FOREBEC A	100%	\$3.25	\$2.10	\$1.05	\$1.06
GOLDEX MINES	100%	\$6.63	\$3.40	\$1.20	\$1.50
GOYETTE (GROUPE)	100%	\$2.91	\$2.45	\$1.30	\$1.30
GOYETTE (GROUPE) bon	-	-	\$0.40	\$0.10	\$0.10
GROUPE EQ DENIS B	75%	\$4.50	\$2.35	\$1.25	\$2.05

GUARDIAN TRUSTCO	50%	\$5.63	\$4.25	\$1.75	\$1.75
HARRICANA (GROUPE) A	75%	\$4.00	\$3.80	\$2.80	\$3.00
IDEAL (GROUPE) A	50%	\$8.00	\$8.63	\$5.50	\$7.75
IGLOO VIKSKI	100%	\$2.00	\$1.00	\$0.60	\$0.79
LASSONDE IND. A	50%	\$6.75	\$4.10	\$2.55	\$2.80
LASSONDE IND. bon	50%	-	\$0.25	\$0.01	\$0.01
LAVALIN IND.	50%	\$10.00	\$4.60	\$2.72	\$3.00
LESSARD BEAUCAGE	100%	\$2.75	\$1.70	\$0.85	\$1.36
LESSARD BEAUCAGE bon	100%	-	\$0.10	\$0.01	\$0.01
MAAX	100%	\$2.50	\$1.25	\$0.72	\$0.80
MABAIE	100%	\$6.00	\$3.50	\$1.36	\$1.90
MACYRO (GROUPE)	100%	\$5.00	\$5.00	\$1.00	\$1.15
MEMOTEC DATA (i)	75%	\$15.63	\$15.38	\$9.75	\$10.75
LAVALIN IND.	75%	\$4.50	\$2.75	\$1.35	\$1.46
MÉTAL DEPLOYE A	75%	-	\$0.25	\$0.02	\$0.02
MUSCOCHO (EXPLOR.)	100%	\$3.70	\$4.25	\$2.85	\$3.60
PREMIER CDN A	75%	\$7.00	\$6.50	\$3.75	\$3.75
ROCTEST	100%	\$2.50	\$1.50	\$1.05	\$1.15
SANI-GESTION	100%	\$2.25	\$2.15	\$1.25	\$1.30
SANI-GESTION bon	100%	-	\$0.25	\$0.07	\$0.07
SOPICORP (GROUPE)	100%	\$4.00	\$1.80	\$0.17	\$0.35
SUMNER SPORTS SYSTEMA	100%	\$5.00	\$3.25	\$1.80	\$2.15
TAIURIS CHAUSSURES A	75%	\$2.00	\$1.25	\$0.50	\$0.50
TOLGECO (GROUPE)	100%	\$7.00	\$4.45	\$0.70	\$1.00
TRANSTAT A.T.	100%	\$3.00	\$2.50	\$1.05	\$1.90
UAP A	50%	\$16.00	\$14.63	\$12.75	\$14.50
VAN HOUTTE A. L.	75%	\$5.00	\$4.25	\$2.85	\$3.10
VAN HOUTTE bon	75%	-	\$0.50	\$0.10	\$0.10

(a) échange d'actions en 1988 de une action de Crédit Industriel Desjardins pour une action de Trustco Desjardins.
 (b) échange d'actions en 1988 de une action de Fiducie Desjardins pour une action de Trustco Desjardins.
 (c) échange d'actions en 1989 de 1,6 actions de ACSI pour une action de ACSI-Biorex.
 (d) échange d'actions en 1989 de une action de Biorex pour une action de ACSI-Biorex.
 (e) émis en 1988, mais la déduction s'applique à l'année fiscale 1987.
 (f) fractionnement à deux actions pour une en 1987.

Tassé le Pouvoir

Ce tableau nous est fourni habladomanièrement par les renseignements contenus dans ce tableau provenant de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef
CLAUDE GRAVEL

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN

Président et Éditeur
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information
DENIS ANGERS

Directeur de l'édition
J.-JACQUES SAMSON

Avortement: un projet illogique

La Commission de réforme du droit a accouché, la semaine dernière, d'un projet de législation sur l'avortement dont l'illogisme a sauté aux yeux des militants des deux camps.

D'une part, elle demande de réintégrer l'avortement dans le Code pénal canadien, une proposition qui réplique aux groupements Pro-Choix.

D'autre part, elle invite le législateur à ne pas sortir la matraque contre les femmes qui se feront avorter dans les 12 ou les 22 premières semaines, la commission avançant deux types de solutions. Les membres des associations Pro-Vie crient à la trahison.

Malgré toute sa bonne volonté d'introduire dans le débat des éléments pacificateurs, la commission a réussi à mêler dans un même document des leuvers positives et des données d'un autre âge.

Sa façon d'utiliser le droit pénal pour faire peur relève, à la limite, du mépris. «Le droit pénal peut néanmoins jouer dans ce domaine un rôle symbolique. (...) L'interdiction pourrait bien avoir en soi autant d'effet que sa mise en oeuvre», peut-on lire dans le document de travail sur *Les crimes contre le foetus*.

Autrement dit, le gouvernement doit montrer les dents pour dissuader les femmes de recourir à l'avortement. Mais il ne doit pas utiliser sa loi pour les interruptions de grossesse pratiquées avant que le foetus soit viable.

Pourtant, quelques paragraphes plus haut, les auteurs de l'étude se demandaient à juste titre si l'approche du droit pénal n'était pas, finalement, trop négative. A une question juste, ils ont donné une mauvaise réponse.

L'argumentation des commissaires repose sur le droit à la vie du foetus. La Cour suprême a effacé l'avortement du Code pénal, dans l'affaire Morgentaler, l'an dernier. Pour elle, «l'intérêt que représente la vie ou la santé de la femme enceinte l'emporte sur celui qu'il y a à interdire les avortements, y compris l'intérêt qu'a l'État dans la protection du foetus».

Même barde de toutes les nuances et de toutes les exceptions possibles, la réinsertion de l'avortement dans le Code pénal se heurtera de plein fouet avec cette décision du plus haut tribunal au pays.

La révolte des groupes anti-avortement se comprend: les exceptions toucheraient l'immense majorité des interventions actuelles. Il faut une certaine dose d'irresponsabilité pour attendre plus de trois mois avant de refuser une grossesse.

Après 22 semaines, par contre, le libre choix n'a aucune justification. Le foetus peut vivre, il doit vivre sauf en cas de danger majeur pour la mère et de découverte d'une malformation mortelle du futur rejeton.

Pourquoi alors maintenir un sentiment de culpabilité chez les femmes? Pourquoi les considérer comme des criminelles en puissance? «Il faut manifestement éviter que l'État impose un point de vue moral», soumet la Commission de réforme du droit. Pourtant, elle tombe tête première dans le panneau.

Il faut éviter le recours à l'avortement. Des programmes d'éducation sexuelle à l'école, une politique de soutien à la famille qui mérite ce nom, un suivi spécialisé dans les milieux les plus défavorisés: voilà des recours possibles pour sauver des naissances.

Les commissaires écrivent, avec raison, que «personne dans notre société ne regarde la destruction du foetus comme une chose bonne en soi». La culpabilisation et la punition des femmes ne résoudre pas le problème, au contraire.

Les politiciens canadiens n'ont aucun goût de répéter la triste expérience de l'an dernier, où ils n'ont pu s'entendre sur un principe général devant sous-tendre l'action gouvernementale.

L'avortement, pour eux, demeurera le plus possible hors de l'ordre du jour parlementaire. Mieux vaut ce «vide» juridique qu'une intervention dans le sens proposé par la Commission de réforme du droit.

RAYMOND GIROUX



Le dernier des croque-mitaines

par

Bernard
LANDRY
collaborateur
spécial



Si l'image des sociétés transnationales était devenue si odieuse durant les années soixante, c'est largement parce qu'un certain nombre de leurs dirigeants semblaient avoir évacué toute idée de décence et d'éthique en regard des intérêts des pays d'accueil où elles oeuvraient. Plusieurs de ces grandes sociétés se comportaient comme en terre conquise et donnaient une sorte de prolongement privé au colonialisme étatique qui en était à son crépuscule.

Les choses ont changé peu à peu sous la pression des forces progressistes qui attachaient un sens à la dignité des peuples et pour qui les puissances d'argent n'avaient pas à se substituer à la volonté populaire et aux gouvernants. Les choses ont changé aussi parce que toute la communauté internationale, y compris une bonne partie de celle des affaires, a compris que cette arrogance et cette exploitation néocoloniale pouvaient mettre en péril la fluidité du com-

merce mondial lui-même que tant d'institutions cherchaient par ailleurs à renforcer.

C'est ainsi que s'est forgée, progressivement, la notion de code d'éthique des multinationales qui balise les comportements socialement et moralement acceptables de la part de ces immenses sociétés dont l'action est sans frontière. Ce code d'honneur édicte en gros les principes qui suivent. Les multinationales doivent respecter les lois locales et payer leurs impôts en bons citoyens corporatifs. Elles doivent respecter les cultures, langues et religions des pays d'accueil. Elles ne doivent pas se contenter d'exploiter les marchés locaux mais, au contraire, donner des mandats mondiaux à leurs filiales. Elles doivent faire une part raisonnable de recherche et de développement dans les pays où elles oeuvrent. Enfin, elles doivent s'abstenir d'interventions politiques grossières et malvenues.

En fait, les multinationales se sont, pour la plupart, civilisées peu à peu. Leur action fut mieux appréciée, leurs investissements étrangers acceptés avec moins de réticence et leur concours à l'économie mondiale vu sous un angle plus positif. Il est évident que des entités de cette taille doivent toujours être

gardées à l'oeil par les pouvoirs publics car elles ne prétendent pas encore avoir été créées et mises au monde pour protéger le bien commun. Disons que les progrès sont indéniables même s'il peut rester du chemin à faire: il est en particulier difficile de mettre dans un code que les filiales ne doivent pas être dirigées par des imbéciles!

C'est à cause de cette lacune que M. Mallory dirige la filiale canadienne d'Ingersoll-Rand. Ce qu'il a fait n'est pas criminel et, dans le Québec d'aujourd'hui, c'est même plus tristement dérisoire qu'autre chose. Cependant, à cause du passé que cet épisode évoque et des retours de flamme toujours possibles de l'ancien terrorisme économique, il serait bon que des voix autorisées du monde des affaires viennent s'ajouter aux réprobations déjà exprimées.

Il serait bon que ses pairs rappellent à un gestionnaire de multinationale qu'il n'a pas moralement le droit de faire semblant de relier des décisions économiques à ses préjugés personnels à l'encontre des lois du pays démocratique qui accueille sa firme. L'investissement étranger ne peut être une arme politique que dans des cas graves, comme en Afrique du Sud où Ingersoll-Rand maintient des activités. Une attitude de maître chan-

teur rétrograde ne sied pas à un gestionnaire contemporain qui oeuvre dans une démocratie exemplaire, comme le Québec, en matière de droits des minorités.

Dans une société qui a sauté, à bon droit, la naissance d'une classe d'affaires intelligente et vigoureuse, il est important pour l'éducation des jeunes, en particulier, de rappeler qu'il peut arriver que l'on soit à la fois dirigeant d'entreprise multinationale et stupide. Il faut également se remémorer que des gestes que Robert Bourassa qualifie aujourd'hui de grotesques ont eu, en leur temps, un rôle non négligeable pour retarder l'avancement de notre société. Presque tous les premiers ministres du Québec moderne ont reçu des menaces écrites ou verbales de la part de capitalistes arrogants. C'est même partiellement par suite de tels écarts que Jean Lesage a créé la Caisse de dépôt. M. Mallory arrive trop tard pour avoir un impact historique aussi positif. Il pourrait peut-être se contenter de passer à l'histoire d'une manière plus modeste comme le dernier des croque-mitaines!

Bernard Landry est professeur au département des sciences administratives de l'Université du Québec à Montréal.

Votre Opinion

Biologie ou barbarie

(Lettre au ministre Claude Ryan de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Technologie)

Un étudiant revient en pleurant de son cours de biologie, ou elle a dû contempler son professeur-vivisecteur empocher «courageusement» un chaton hurlant, lui charcuter grossièrement le crâne, pour laisser choir la malheureuse bête ensanglantée sur le parquet!

Ce qu'il fallait démontrer: le chat a besoin de son cerveau pour retomber sur ses pattes. Quelle brillante performance pédagogique, et surtout quel sens aigu de l'expérimentation! Un vrai Jean Rostand! Et comme cela s'intègre bien dans votre réseau d'éducation!

En effet, avec ce genre de démonstration (ou plutôt d'exhibitionnisme) point n'est même besoin de compétence scientifique: il est peu d'élèves que l'on n'arriverait de la sorte à impressionner!

M. le ministre, je conviens que la biologie est une science expé-

riimentale qui accepte difficilement les excès de sensiblerie, mais je ne crois pas non plus que la cruauté imbécile et la barbarie «machiste» de certaines brutes, parmi des créatures recyclées en «professeurs», puissent mieux la servir...

Alors, afin de mettre un terme à ces scènes d'horreur, ne croyez-vous pas qu'il serait temps de promulguer une loi (pas un guide de bonnes pratiques, S.V.P.), en confirmation avec la charte internationale des droits des animaux, qui aurait pour objectif d'assurer une utilisation correcte et humaine des animaux de laboratoire dans le monde de l'éducation au Québec, de la polyvalente à l'université?

Ne sommes-nous pas, à cet égard aussi «civilisables» que les Suédois, en dépit de notre si beau caractère latin? La biologie ne s'en porterait que mieux, et plus de jeunes du Québec, qui respectent et aiment les bêtes, se montreraient peut-être intéressés à faire carrière dans les sciences de la vie.

Albert Daveluy, chim. p., Ph. D. Québec

Mauvaise gestion!

(Lettre au ministre John Ciaccia de l'Énergie et des Ressources)

Hydro-Québec demande une hausse de 4,8%. Il me semble, M. Ciaccia, que vous devriez changer votre formule. Comme l'an passé vous n'accepterez pas entièrement cette hausse pour faire croire aux Québécois que vous prenez leur intérêt; il y a une limite à prendre les gens pour des imbéciles.

Vous nous chargez en plus une taxe de 9% sur notre électricité, quand on sait que vous la vendez à des prix ridicules aux États-Unis. (...)

Comptez-vous chauceux les politiciens que les Québécois ne soient pas solidaires; si seulement les chefs syndicaux voulaient réellement prendre l'intérêt de leurs membres, ces syndicats s'uniraient pour faire des grèves générales pour exiger du gouvernement une bonne administration, en commençant par administrer notre argent avec les revenus qu'ils ont à leur disposition. Non pas en commençant

l'année avec un déficit.

On s'apprête à rénover l'ancienne prison des plaines d'Abraham pour agrandir le musée. Le gouvernement du Québec a consenti une subvention de \$21,600,000 pour ces travaux, pendant qu'à l'hôpital Notre-Dame de Montréal on parle de fermer 48 lits parce qu'il manque \$1 million dans son budget.

Je trouve illogique que l'on préfère donner des millions pour le musée plutôt que d'aider les hôpitaux à maintenir le plein service. (...)

Léopold Giroux
Breakeyville

Sexisme à l'école

Je trouve ridicule le fait qu'il n'y ait plus de filles ou presque aux cours d'éducation physique au secondaire. Pourquoi ne pas leur laisser une chance de prouver qu'elles peuvent être au même niveau que les hommes?

Je suis étudiant de 4e secondaire, à la polyvalente La Seigneurie; j'ai trois cours d'éducation physique obligatoires par cycle de neuf jours (éduc. phys. 412): ces cours sont mixtes; et en

plus j'ai choisi l'option éducation physique qui, elle n'est pas mixte. Personnellement, je n'ai rien contre la présence de filles dans les cours d'éducation physique.

Évidemment, il y a certaines filles qui ne sont pas vraiment intéressées à faire du sport, mais par contre, il y a aussi certains garçons qui sont dans la même situation. Si certains professeurs ne sont pas enchantés par les résultats des filles comparativement à ceux des garçons, il n'ont qu'à établir des critères d'évaluation moins sévères comme il en existe déjà dans certaines disciplines tel le «cross country».

En conclusion, j'aimerais bien que finisse un jour cette manie du sexisme dans les milieux scolaires.

Félix Pedneault
Beauport

Restants de prisons

Pour celles et ceux qui dorment enroulés dans un drapeau du Québec et qui vibrent intensément dans leurs fibres les plus intimes de nationalistes québécois qu'ils sont, et qui par sur-

croit pensent encore avoir dans leurs veines de ce sang français, sans vouloir vous offenser, oubliez cela.

Tout dernièrement, le premier ministre de France, M. Michel Rocard, a bel et bien déclaré qu'il est inutile pour les Canadiens français que nous sommes d'espérer obtenir la nationalité française pour ceux qui en feraient la demande. Qui plus est, un passeport est nécessaire même pour nous gens du Québec si nous voulons fouler le sol français.

À ce que l'histoire raconte, nos ancêtres étaient des restants de prisons, serait-ce la raison de ce rejet? (...)

Alors quand ces hauts fonctionnaires viendront nous rendre visite, je vous en prie, messieurs du gouvernement du Québec, au lieu du tapis rouge habituel, ne déroulez qu'une simple catalogue du pays; ce sera suffisant pour eux et surtout ne gaspillez pas le champagne, un verre d'eau de notre majestueux Saint-Laurent pollué devrait suffire.

Un vrai Québécois.

Jean Quirouet
Charlesbourg

Sondage Gallup

Comparativement à l'an dernier

Plus de Canadiens seraient favorables à l'avortement

TORONTO — Sur la question de l'avortement, l'opinion publique canadienne adopte maintenant une opinion plus libérale, après avoir fait preuve d'une attitude plus rigide durant la plus grande partie de 1988.

En effet, 27 % des Canadiens interrogés dans le cadre d'un sondage Gallup estiment aujourd'hui que l'avortement devrait être autorisé dans tous les cas, alors que la proportion n'était que de 20 % en septembre dernier. En juin 1988, 25 % des Canadiens étaient de cet avis, et 28 % il y a un an.

En analysant les données du sondage sur une base régionale, on constate une forte divergence. En Colombie-Britannique, pas moins de 35 % des gens sont favo-

rables à une totale légalisation de l'avortement, comparativement à 28 % en septembre dernier. Il est à noter que le premier ministre de cette province, M. William Vander Zalm, a souvent fait connaître son opposition farouche à la libéralisation des lois sur l'avortement.

Ailleurs au pays, 32 % des Québécois, 26 % des Ontariens, 19 % des résidents des Prairies et seulement 17 % des habitants du Canada atlantique sont favorables à une totale légalisation de l'avortement.

À l'heure actuelle, 59 % des Canadiens - contre 65 % en septembre dernier - croient que l'avortement ne devrait être autorisé qu'en certaines circonstances. 13 % sont d'avis que l'interruption volontaire de grossesse devrait être illégale dans tous les cas, soit la même proportion qu'il y a cinq mois.

Par ailleurs, 2 % des personnes interrogées n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Circonstances justifiant l'avortement

La société Gallup a également demandé aux Canadiens qui croient que l'avortement devrait être autorisé en certaines circonstances de préciser ces circonstances. Sur ce point, on constate très peu de changements en regard des données recueillies en septembre dernier : à l'heure actuelle, 89 % de ces répondants jugent qu'il faut permettre l'avortement

quand la grossesse compromet sérieusement la santé de la mère.

Cette proportion tombe à 78 % dans les cas où la grossesse est le résultat d'un viol ou d'inceste, à 68 % lorsqu'il y a une forte chance que le bébé souffre de malformation congénitale grave et à 34 % dans les cas où la mère et son médecin sont d'accord avec l'avortement. 23 % de ces répondants déclarent que l'avortement est acceptable s'il a lieu dans un délai de trois mois après la conception, tandis que seulement 5 % l'approuvent dans un délai de cinq mois après la conception. Par ailleurs, 16 % jugent que l'avortement est acceptable quand la famille a un revenu très faible et n'a pas les moyens d'élever d'autres enfants.

Les résultats du sondage d'aujourd'hui sont basés sur 1,042 entrevues personnelles menées du 8 au 11 février 1989 auprès d'adultes de 18 ans et plus. Un

échantillon de cette taille donne, à quatre points de pourcentage près, 19 fois sur 20, des résultats précis.

Bill Vander Zalm est hospitalisé d'urgence

RICHMOND, C.-B. (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, a été conduit, dimanche, à l'urgence de l'hôpital général de Richmond, pour ce que l'on croit être une colique néphrétique, consécutive à des calculs rénaux.

L'attaché de presse de M. Vander Zalm, Ian Jessop, a indiqué que le premier ministre recevait de fortes doses de sédatifs, mais n'a pas mentionné la possibilité d'une opération chirurgicale. « Il souffre beaucoup », a précisé M. Jessop, qui ne pouvait pas dire combien de temps le premier ministre créditiste resterait à l'hôpital.

tre. Ce sont des circonstances malheureuses. »

C'est la troisième colique subie par le premier ministre depuis le 17 février dernier et celle-ci est décrite comme étant la plus sérieuse. Après sa deuxième crise, mercredi, M. Vander Zalm avait déclaré à la presse qu'il souffrait de problèmes rénaux depuis 1956.

Il avait été admis, mercredi, à l'hôpital de Victoria, mais était retourné à une réunion de son caucus, après avoir reçu des sédatifs. Il avait aussi passé des tests à l'hôpital de Richmond, le 17 février dernier, pour ses problèmes de reins.

M. Vander Zalm devait se rendre, lundi, à la réunion des premiers ministres, à Ottawa, mais M. Jessop a déclaré que le voyage serait annulé et que la province ne serait pas représentée. « Il est trop tard pour envoyer quelqu'un d'au-



MOTOROLA LIMITEE




Benoit Roy **Michel Laflamme**

M. Benoit Roy nouvellement arrivé au poste de Directeur Régional division Québec, est fier d'annoncer la nomination de M. Michel Laflamme au poste de conseiller en radiocommunications.

Messieurs Roy et Laflamme se feront un plaisir de desservir leur distinguée clientèle sous l'enseigne MOTOROLA.

Vous pouvez les rejoindre au numéro 622-5072.

L'UN DES MEILLEURS TAUX DISPONIBLES
Termes de 1 à 10 ans
Intérêt garanti jusqu'à

11.35%

Intérêt composé sur demande

reer

Régime enregistré d'épargne retraite sécuritaire

- Aucuns frais d'adhésion ou d'administration
- Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente

INSAISSISSABLE.

Les bureaux de notre service des ventes seront ouverts de 9 h à 17 h
samedi le 25 février et jusqu'à 21 h
du 27 février au 1^{er} mars

SSQ

Mutuelle d'assurance

SERVICE DES RENTES:
1 Parc Samuel-Hollander
Bureau 145 Québec G1V 4H5
Tel. (418) 651-7000

SUCCURSALES:
Montréal Centre (514) 285-8880
Montréal Est (514) 521-7365
Québec (418) 659-4363

LES REER À HAUT RENDEMENT DU TRUST ROYAL



“Pour profiter au maximum de son REER, il faut savoir tirer profit de bons conseils.”

Voici un ordinateur facile à utiliser, idéal pour la maison, l'école ou le bureau. Cet ensemble, à la fois puissant et compact, offre une très grande variété de solutions informatiques. Passez nous voir aujourd'hui même... il y a un ordinateur à gagner dans chaque succursale!

Aucun achat requis. Le concours se termine le 1^{er} mars 1989. Pour tous les détails, passez à l'une de nos succursales. Inscrivez-vous à la liste des loteries et courses du Québec.

Des taux élevés

Le Trust Royal vous offre un vaste choix de REER à des taux d'intérêt des plus concurrentiels. Vous profitez ainsi d'un rendement élevé lorsque vous investissez dans l'un de nos REER.

Un placement sûr

Le Trust Royal gère plus de 90 milliards de dollars d'actif et détient une cote* de solvabilité A++. Le Trust Royal représente sans contredit une des institutions financières les plus sûres au pays.

*Cote décernée par la Société canadienne d'évaluation de crédit.

Des conseils d'experts

Nos conseillers financiers vous aident à mieux préparer votre retraite en vous offrant des conseils d'experts et le plus vaste choix de REER sur le marché. Vous pourrez ainsi choisir les outils de placement qui conviennent le mieux à vos besoins.

DÉPÔT À TERME

11 5/8 %**

1 AN

**Taux sujet à modification



Vous avez tout à gagner! Avec un PS/2 IBM et Trust Royal.

Le Trust Royal vous donne la chance de gagner un ordinateur système personnel 2 IBM modèle 25 dans chaque succursale!



TRUST ROYAL
porte conseil

AU QUÉBEC DEPUIS PRES DE 100 ANS

Montreal
830, boul. René-Lévesque Ouest
876-2525
1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282
5285, Avenue de la Baie-Maria
487-5731
6955, rue St-Hubert
270-1137

Ville Mont-Royal
1201, Avenue Lacombe
731-6889

Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2525
4945, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

Ville LaSalle
Complexe Angers
364-2331

Ouest de l'île
280, Avenue Dorval
353-5882
636-4740
420, boul. St-Charles
Beauport
694-2014
Complexe Pointe Claire
boul. St-Jean et Transcanadienne
677-4114

Ville d'Anjou
Les Galeries d'Anjou
353-5882

Laval
Le Centre Laval
487-8880
3031, boul. de la Concorde
Dorval
661-8110

Repentigny
Place Repentigny
581-7557

Rive-Sud
Mail Champlain
Brossard
465-9780
Les Promenades St-Bruno
653-8959

Centre d'Achat Régional Charlevoix
497-5500

Québec
1122, chemin St-Louis
Sillery
481-7241
Place Laurier
Ste-Foy
658-1013

1874, d'Estimouville Québec
667-7318

Sherbrooke
1100, rue Wellington Nord
345-9371
Corneille de l'Estrie
827-4541
772, Avenue Knappton
Kinnelon
(514) 243-5635

Trois-Rivières
1300, rue Notre-Dame
378-4545

Jonquière
La Promenade
2876, Place Davis
548-3108

Hull
421, boul. St-Jovite
770-4437

L'intérêt pour la conservation de l'énergie s'est atténué

Les Canadiens consomment de nouveau plus de pétrole

OTTAWA (PC) — Après s'être retenus pendant une dizaine d'années, les Canadiens ont recommencé à consommer du pétrole plus que jamais, ce qui laisse croire que le pays a perdu sa conscience pour la conservation de l'énergie.

Les ventes de produits pétroliers domestiques ont en effet augmenté de 4,6 % en 1988 par rapport à 1987, selon une estimation préliminaire de l'Agence fédérale de surveillance du pétrole.

Du côté de l'industrie, l'Association pétrolière du Canada estime que l'augmentation est plutôt de 2,5 %, mais que c'est un fait, la régression de la consommation de produits pétroliers est chose du

Entre 1980 et 1986 la demande de pétrole a connu une chute drastique de 22,9 %.

Les prix ont alors atteint des records mondiaux. Puis, en 1987, la tendance s'est inversée alors que les ventes augmentaient de 2 %. Le vice-président de l'Association pétrolière canadienne, M. Hans Maciej croit que c'est surtout chez les consommateurs que l'intérêt pour la conservation de

l'énergie s'est atténué, principalement dans le cas de la gazoline.

Selon M. Maciej, les secteurs industriel et commercial sont toujours aussi soucieux de la conservation de l'énergie.

Colin Isaacs, président de Pollution Probe croit pour sa part que les consommateurs se sont laissés entraîner dans une fausse assurance par des coûts relativement peu élevés et puisent sans ambages dans les réserves conventionnelles sans considération pour l'avenir.

« Les nouvelles découvertes de pétrole sont relativement minces en termes de demande mondiale,

a dit M. Isaacs. De plus, les coûts d'extraction seront de plus en plus élevés tant en dollars qu'en effets néfastes sur l'environnement. »

« Nous dépensons des milliards pour des projets tel que Hibernia, a ajouté M. Isaacs et presque rien pour des programmes de conservation qui pourraient générer autant de ressources. »

M. Maurice Strong, ex-président de Petro-Canada, qui fut le représentant canadien au sein de la commission Brundtland sur la situation de l'environnement dans le monde, estime que l'engouement pour le pétrole n'est qu'un phénomène passager. M. Strong

croit qu'une autre crise énergétique est à l'horizon.

Il explique que les nouvelles réserves en dehors de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont beaucoup diminué et que la surproduction même des pays de l'OPEP, qui était estimée à 30 millions de barils par jour, a été grandement révisée à la baisse.

« Nous avons besoin de nouvelles formes d'énergie, a dit M. Strong, principalement dans le Tier-Monde pour cesser d'être esclaves du pétrole. Le dilemme du nucléaire n'a pas encore été solutionné », a ajouté M. Strong. Quant au porte-parole de l'in-

dustrie, il se dit incapable de prévoir la durée des réserves canadiennes de pétrole car elle dépend grandement de la fluctuation des prix.

M. Maciej est d'avis que l'énergie ne coûtera pas nécessairement de plus en plus cher, parce que de nouvelles méthodes technologiques permettront d'exploiter les ressources non-conventionnelles tels les sables bitumineux.

M. Maciej croit par ailleurs qu'il existe plusieurs bonnes raisons de réduire la consommation de pétrole, une d'entre elle étant de réduire les émanations de CO2 dans l'atmosphère.

RABAIS 25% Toutes les couvertures. Modèles isothermes, électriques, en coton, laine ou acrylique.

RABAIS 20% Tous les coussins d'appoint. Un bon choix de modèles, couleurs et grandeurs.

RABAIS 45% - 50% Tous les ens. de lit Sears-O-Pedic. Hâtez-vous pour un meilleur choix!

RABAIS 10% - 30% Tous les canapés. Choisissez parmi une variété de modèles.

RABAIS 10% - 25% Tous les fauteuils bercants et inclinables. Un choix de modèles qui conviendront à vos goûts.

RABAIS 10% - 25% Tous les canapés-lits. Formats standard, causeuse ou grand format. Venez vite!

RABAIS 10\$ - 100\$ Toute notre gamme de mobiliers de cuisine. Modèles variés.

RABAIS 50\$ - 600\$ Toute notre gamme de mobiliers de salles à manger. Modèles variés.

RABAIS 10\$ - 100\$ Tous nos mobiliers de chambre à coucher pour jeunes en stock.

RABAIS 100\$ - 500\$ Tous nos meubles pour la chambre des maîtres. Faites vite!

RABAIS 10% - 25% Toutes les tables à café et tables de bout. Venez voir notre sélection de modèles!

RABAIS 15% - 25% Tous les éléments muraux et meubles audio/vidéo en stock.

RABAIS 50% Une sélection de moquettes à envers en mousse. Venez voir notre sélection.

RABAIS 30% - 50% Une sélection de revêtements en vinyle. Assortiment de motifs.

RABAIS 10% - 15% Tous les parquets en bois en stock. Magasinez dès maintenant et économisez!

RABAIS 10% - 25% Toutes les lames en bois pour parquet en stock.

RABAIS 15% Tous les tapis d'appoint. Choisissez parmi notre super sélection de motifs.

RABAIS 20% - 50% Tous les tapis décoratifs en stock. Choix de motifs.

RABAIS 50\$ - 130\$ Cuisiniers Kenmore 30". 5 modèles. Autonettoyants ou à nettoyage facile. Ord. 739,99\$ - 1249,99\$. Ch. 689,99\$ - 1119,99\$

RABAIS 60\$ - 260\$ Machines à coudre. 5 modèles. Choisissez parmi des modèles de 2 à 30 points. Ord. 309,99\$ - 729,99\$. Ch. 249,99\$ - 469,99\$

SUPER
COLOSSAL
FORMIDABLE
ÉNORME
INCROYABLE
MARDI
28
FÉVRIER
CHEZ SEARS

et bas prix habituels
RABAIS BASES SUR ARTICLES A PRIX ORDINAIRES, MARCHANDISE DÉJÀ EN RECLAME NON COMPRISE

RABAIS 10\$ - 70\$ Laveuses Kenmore. Choisissez parmi 5 modèles. Sears ord. 579,99\$-839,99\$. Ch. 569,99\$-769,99\$

RABAIS 60\$ - 120\$ Réfrigérateurs Kenmore. Modèles à 2 portes et à section côte à côte. Ord. 949,99\$ - 1419,99\$. Ch. 889,99\$ - 1299,99\$

RABAIS 10\$ - 60\$ Secheuses Kenmore. Choisissez parmi 5 modèles. Sears ord. 389,99\$-599,99\$. Ch. 379,99\$-539,99\$

RABAIS 35\$ - 170\$ Aspirateurs-traineaux offerts en 8 modèles pour répondre à vos besoins. Ord. 204,99\$ - 629,99\$. Ch. 169,99\$ - 459,99\$

RABAIS 60\$ - 120\$ Lave-vaisselle à encastrer. Choisissez parmi 4 modèles pour une vaisselle propre! Sears ord. 699,99\$-809,99\$. Ch. 639,99\$-689,99\$

RABAIS 30% Tous les jeux d'outils, porte-bûches et accessoires en stock pour le foyer.

RABAIS 20% Tous les accessoires pour la salle de bains: en stock seulement. Ord. 2,79\$ - 36,99\$. Ch. 2,23\$ - 29,59\$

RABAIS 1/3 Forêts en acier rapide pour perceuse. Pièces en stock suivi. Ord. 1,49\$ - 7,99\$. Ch. 99¢ - 5,32\$

RABAIS 10% - 30% Tous les pneus... toutes saisons, pour camions et haute performance. Hâtez-vous!

RABAIS 50% Chaussettes fin de série pour femmes. Vaste choix de modèles et de couleurs.

RABAIS 25% Jupes et pantalons habillés pour femmes. Choix de modèles et de couleurs.

RABAIS 25% Blouses en tailles junior. Assortiment de couleurs et de modèles.

RABAIS 25% Jupes et pantalons habillés en tailles junior. Choix de modèles et de couleurs.

RABAIS 25% Coordonnes choisies Tan Jay pour femmes. Ord. 25\$ - 84\$. Ch. 18,75\$ - 63\$

RABAIS 25% Blouses pour femmes. Vaste choix de modèles et de couleurs.

RABAIS 40% Combinaisons pour femmes. Bleu/rayure blanche. P, M, G. Ord. 35\$. Ch. 19,99\$

RABAIS 1/3 Sacs à cosmétiques fin de série offerts en un choix de modèles et de couleurs.

RABAIS 1/3 Rasoirs et articles de soins personnels choisis. Venez vite pour un meilleur choix!

RABAIS 40% Montres Phasar sélectionnées pour hommes et femmes. Hâtez-vous!

RABAIS 50% Chaînes, boucles d'oreilles, bagues fin de série en or 10K ou argent sterling. Tous les articles ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins.

CHEZ SEARS JUSQU'EN JUILLET 1989

sur approbation du service du crédit!
N'oubliez pas qu'il n'y a jamais d'acompte à payer chez Sears sur approbation du service du crédit.
OFFRE S'APPLIQUANT À TOUT ARTICLE DE \$200 ET PLUS DES RAYONS AMEUBLEMENT†, APPAREILS MENAGERS†, AUDIO-VIDÉO†. RENSEIGNEZ-VOUS À VOTRE MAGASIN SEARS. L'OFFRE SE TERMINE LE SAMEDI 18 MARS 1989.

Cette super offre s'applique à ces articles: Ameublement: mobiliers de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, meubles d'appoint, literie, coins-repas, moquettes, tapis orientaux, carpettes, revêtements de sol lisses. Appareils menagers: cuisiniers, tables de cuisson à encastrer, hottes, lave-vaisselle, presse à ordures, fours à micro-ondes, laveuses, secheuses, réfrigérateurs, congélateurs, machines à coudre, meubles pour machines à coudre, aspirateurs, appareils photo, classeurs, coffre-forts et machines à écrire. Audio-vidéo: téléviseurs, chaînes stereo, équipement audio portatif, lecteurs de disques compacts et magnétoscopes.

†Sauf lustres, ventilateurs de plafond et tentures profites à poser.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.